

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION

Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
5e séance
tenue le
mardi 16 octobre 1990
à 15 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 5e SEANCE

Président : M. RANA (Népal)

SOMMAIRE

Débat général sur toutes les questions relatives au désarmement

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/45/PV.5
30 octobre 1990

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 31

POINTS 45 A 66 LE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. O'BRIEN (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Nous vous félicitons, Monsieur le Président, et félicitons les autres membres du Bureau. Votre pays, le Népal, est le siège du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement et ce centre joue un rôle très important dans l'élaboration des attitudes et des discussions touchant les questions de désarmement pour la région de l'Asie et du Pacifique, région que nous partageons avec vous.

L'année 1990 représente une époque de défis pour le système de sécurité des Nations Unies. Les événements récents dans la région du golfe Persique prouvent avec force, plus que toute autre chose, que la fin de la guerre froide ne mène pas automatiquement au renforcement de la sécurité mondiale. Ils illustrent les problèmes persistants de la sécurité régionale et montrent à l'évidence les graves menaces qui continuent de peser sur la sécurité des petits Etats dans notre communauté de nations.

La fin de la guerre froide devrait signifier un monde plus sûr, mais comme le Secrétaire général l'a noté dans son rapport annuel, une approche globale de la sécurité va de soi si les possibilités nouvelles sont maintenant saisies. Nous pensons que le défi aujourd'hui consiste à traiter des aspects multiformes de la sécurité.

La région du Pacifique Sud est éloignée des centres de tensions mondiales et des conflits régionaux actuels. Mais la Nouvelle-Zélande est extrêmement consciente du fait qu'elle n'est pas à l'abri des pressions qu'entraînent les changements politiques, économiques et écologiques mondiaux. Du reste, ces derniers ont parfois un effet disproportionné sur l'infrastructure politique, économique et physique fragile de notre région.

M. O'Brien (Nouvelle-Zélande)

En conséquence, la Nouvelle-Zélande s'est engagée à considérer ses besoins en matière de sécurité en fonction d'une méthode d'approche équilibrée et intégrée, dans un cadre régional de coopération avec nos voisins du Pacifique Sud. Cette approche régionale de sécurité a été au centre du Colloque du Pacifique sur la sécurité, que la Nouvelle-Zélande a accueilli au début de l'année, qui visait la promotion d'une vision intégrée des questions liées au désarmement, à l'économie et à l'environnement dans la région.

La volonté de coopération des nations du Pacifique Sud est renforcée par la reconnaissance du fait que les principaux défis à la sécurité de notre région viennent de l'extérieur, qu'il s'agisse de l'appauvrissement de la couche d'ozone ou du réchauffement global causés par les activités du Nord industrialisé, de la pêche aux filets dérivants pratiquée par des pays lointains, de la liquidation d'armes chimiques en provenance d'Europe ou de la poursuite des essais d'armes nucléaires dans une région résolument attachée aux principes non nucléaires.

Les essais auxquels la France se livre dans le Pacifique Sud, en dehors de son territoire métropolitain, sont une intrusion inacceptable dans notre région. Pendant des décennies, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays du Pacifique Sud ont protesté contre le programme d'essais nucléaires mené à Mururoa et à Fangataufa. Nos protestations n'ont pas été entendues.

La Nouvelle-Zélande s'oppose fermement à tous les essais nucléaires. Ce qui rend plus répréhensibles encore les essais nucléaires dans le Pacifique Sud, c'est qu'ils ont lieu contre la volonté des populations de la région. C'est pour nous une question de principe que notre région, qui s'est proclamée zone dénucléarisée, ne soit pas utilisée par une puissance étrangère pour la mise au point d'armes nucléaires. Les assurances qu'on nous donne quant à la sûreté de ces essais ne résolvent en rien la question. Elles n'ont pas réussi non plus à calmer les craintes suscitées par la menace latente qu'ils représentent pour l'environnement fragile du Pacifique Sud.

Le Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud met en relief le rejet des armes nucléaires par notre région. Il y a 15 ans, l'Assemblée générale a fait sienne l'idée de créer une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud. Il y a cinq ans, le Traité faisant du Pacifique Sud une zone dénucléarisée a été adopté par les Etats du Pacifique Sud en tant que Traité de Rarotonga. L'an dernier, les

M. O'Brien (Nouvelle-Zélande)

Membres de l'Organisation des Nations Unies ont entériné ce traité à une écrasante majorité. Deux des membres permanents du Conseil de sécurité ont formellement approuvé cette initiative en signant les protocoles pertinents du Traité. Deux autres ont donné l'assurance que leurs activités ne sont pas incompatibles avec les dispositions du Traité. Toutefois, le Ministre du désarmement et de la limitation des armements de la Nouvelle-Zélande, dans la déclaration qu'il a faite récemment à l'Assemblée générale, a instamment prié tous les Etats dotés d'armes nucléaires de prendre un engagement formel en signant les protocoles du Traité. Pareille mesure nous paraîtrait logique dans le nouvel ordre mondial que nous voyons apparaître.

Le Traité de Rarotonga est la manifestation la plus concrète de l'approche coopérative du Pacifique Sud en matière de sécurité. Il complète les politiques non nucléaires que la Nouvelle-Zélande applique depuis 1987 en vertu du New Zealand Nuclear-Free Zone, Disarmament and Arms Control Act. En outre, ce traité renforce expressément les principes qui sous-tendent le Traité sur la non-prolifération. Il conforte l'idée qu'aucun pays, si éloigné soit-il d'un théâtre possible de conflit nucléaire, ne peut se permettre de rester indifférent en matière de prolifération nucléaire.

Pays maritime, la Nouvelle-Zélande s'intéresse bien sûr de très près à la question des armements et désarmement navals, tant nucléaires que non nucléaires. Les propositions du Gouvernement suédois relatives aux mesures propres à instaurer la confiance sur le plan naval nous semblent mériter d'être appuyées et réclament un examen sérieux dans le cadre du processus multilatéral de désarmement.

Au cours des 40 dernières années, nous n'avons été à aucun moment plus éloignés qu'aujourd'hui de la perspective d'une guerre nucléaire entre les superpuissances. Ces dernières années, des progrès importants ont été faits dans le domaine du désarmement nucléaire. La Nouvelle-Zélande s'est sincèrement félicitée du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (Traité FMI), de l'accord de principe visant la réduction des forces nucléaires stratégiques et de la signature, par les Etats-Unis et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Protocoles de vérification du Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques et du Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires. Ces accords bilatéraux historiques indiquent comment progresser vers un monde qui se fonde sur la coopération plutôt que sur l'affrontement armé.

M. O'Brien (Nouvelle-Zélande)

Ce sont là de grandes réalisations, et nous nous devons d'en féliciter les superpuissances. La Nouvelle-Zélande n'en demeure pas moins convaincue que le processus multilatéral doit renforcer, voire consolider, les progrès qu'ont déjà permis les négociations bilatérales. Voilà pourquoi nous nous félicitons d'avoir participé au Groupe d'experts en matière d'armes nucléaires nommés par le Secrétaire général, dont l'étude publiée récemment fournit un examen détaillé des questions liées aux armes nucléaires. Nous recommandons ce texte à l'attention de tous.

Il nous paraît absolument nécessaire d'arriver à une interdiction complète des essais nucléaires. La Nouvelle-Zélande et l'Australie présenteront à la Première Commission un projet de résolution soulignant que la nécessité s'impose de toute urgence d'arriver à une interdiction complète des essais. Plus que toute autre mesure, une interdiction complète des essais empêcherait la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires. Cela marquerait une étape décisive pour la sécurité de tous si le nouvel esprit de coopération qui caractérise aujourd'hui les relations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité se traduisait par une réaction positive à l'appel lancé par l'Assemblée générale en vue de la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais.

Il est encourageant de voir qu'à la Conférence du désarmement, on est convenu de créer un Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires. Cela devrait permettre à la Conférence d'entreprendre un examen approfondi des aspects multilatéraux de la question. Nous attendons avec intérêt la création, en 1991, de ce comité spécial, ainsi que la convocation, en janvier 1991, de la Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle, qui se prêtera à une vaste discussion sur les questions touchant l'interdiction des essais par tous les Etats parties. Ceux qui parrainent la Conférence peuvent de toute évidence y contribuer en élaborant ici un projet de résolution susceptible de rassembler le plus large appui possible.

On a affirmé que l'absence de techniques adéquates de vérification fait obstacle à la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais. Il convient de se féliciter de la signature récente, par les Etats-Unis et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Protocoles de vérification du Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et du Traité sur les

M. O'Brien (Nouvelle-Zélande)

explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques. La négociation et la conclusion des dispositions détaillées de vérification attestent à nos yeux d'une volonté politique certaine d'arriver à un accord sur les techniques de vérification, outre qu'elles centrent l'attention sur l'examen des questions de vérification de l'interdiction complète des essais.

La volonté politique des Etats dotés d'armes nucléaires n'est cependant pas le seul facteur. Sur le plan pratique, la participation aux travaux scientifiques sur la vérification, en particulier ceux menés à Genève par le Groupe spécial d'experts en sismologie, est tout aussi importante. La Nouvelle-Zélande joue un rôle actif dans ce groupe spécial. Nous participons à l'expérience de surveillance sismique à grande échelle actuellement en cours. Notre station sismique de Wellington et notre réseau de communication avec le Pacifique Sud ont été modernisés pour nous permettre de jouer un rôle efficace dans le cadre de cette expérience. Nous demeurons convaincus qu'on apportera ainsi la preuve qu'un niveau acceptable de vérification sismique est techniquement possible.

C'est exprimer une évidence que de dire que, dans notre quête d'un traité d'interdiction complète, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif d'ensemble : le renforcement de la sécurité internationale. Nous avons été déçus de voir que les opinions divergentes quant à la question des essais avaient empêché la récente Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires d'adopter un document final. De toute évidence, les progrès dans le domaine des essais sont un élément important de la conclusion d'un arrangement à propos du Traité sur la non-prolifération. Personne ne songerait à le nier. Mais il faut que nous avançons sur tous les fronts à propos du régime de non-prolifération. Nous sommes arrivés à un point où les manifestations de découragement face à la lenteur des progrès réalisés dans le domaine des essais pourraient bien nous amener à plus de pertes que de gains.

M. O'Brien (Nouvelle-Zélande)

Il était encourageant de constater à la Conférence d'examen le consensus grandissant en faveur de l'accroissement et du renforcement des aspects importants du régime international de non-prolifération. On a fermement soutenu l'adoption de garanties à grande échelle en tant que condition requise en matière de fournitures et on a atteint une grande mesure d'accord en ce qui concerne les garanties négatives de sécurité. De tels progrès ne doivent pas être compromis. Une "formule commune" relative aux garanties négatives de sécurité n'existe pas encore, mais nous avons l'espoir que les progrès manifestes à la Conférence pourraient inspirer une résolution relative à des garanties négatives de sécurité qui recevrait l'appui de toutes les délégations. Nous aurons tous besoin de faire preuve de souplesse pour parvenir à un tel résultat.

En présence d'une manière globale d'envisager la sécurité, les préoccupations de la Nouvelle-Zélande ne sont pas seulement nucléaires. Les activités récentes en matière de contrôle des armements dans le domaine des armes chimiques ont démontré que ces munitions posent des problèmes non seulement en raison de leur utilisation possible mais aussi du point de vue de leur destruction physique. Cela est devenu un problème dans le Pacifique à la suite de la décision des Etats-Unis d'incinérer des armes chimiques à l'atoll Johnston.

Bien entendu, la Nouvelle-Zélande se félicite du récent accord bilatéral entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue d'éliminer le gros de leurs stocks d'armes chimiques. Toutefois, comme les autres membres du Forum du Pacifique Sud, nous avons manifesté notre inquiétude devant l'expédition de telles armes dans la région depuis l'Europe. Voilà pourquoi nous nous félicitons particulièrement des garanties que nous donnent les Nations Unies lorsqu'elles nous assurent qu'il n'y aura pas d'autres expéditions d'armes chimiques vers l'atoll Johnston en provenance de l'extérieur de la région et que des installations de destruction ne seront pas conservées à d'autres fins, telles que l'élimination des déchets toxiques. Nous reconnaissons les efforts des Etats-Unis afin de tenir les pays du Pacifique au courant des précautions de sécurité du programme d'élimination des déchets.

De façon plus générale, la manière dont les vastes arsenaux d'armes classiques menacent la paix mondiale a trouvé une éloquente démonstration dans les événements récents du Golfe. Des négociations novatrices ont eu lieu sur les réductions de forces classiques en Europe. D'autres orateurs en ont déjà parlé. Nous nous félicitons de ces efforts. L'expérience relative aux forces classiques en Europe

M. O'Brien (Nouvelle-Zélande)

sert à renforcer la vérité fondamentale selon laquelle le désarmement classique et le désarmement nucléaire sont les parties d'un tout qui se complètent. De nouvelles mesures importantes dans le domaine du désarmement classique s'imposent, surtout dans les régions du monde où la tension menace la stabilité. La question de retenue collective de la part des producteurs et des vendeurs et des transferts d'armes vers ces régions, doit avoir priorité. C'est de toute évidence aux Nations Unies qu'appartient le rôle permanent de s'occuper de la question et de surveiller l'accord qui pourrait découler d'une action collectivement convenue.

La technique des missiles est également une question critique compte tenu des incidences relatives aux vecteurs d'armes de destruction massive. La Nouvelle-Zélande appuie fermement le régime de contrôle technique des missiles et est persuadée qu'il pourrait contribuer utilement à arrêter la prolifération de la technique des missiles.

Pour mettre à profit les nouvelles possibilités qui s'offrent dans le domaine multilatéral de désarmement, les Etats doivent faire fonctionner plus efficacement le système même. Nous pouvons nous reporter avec satisfaction aux réalisations de cette année de la Commission du désarmement lorsqu'elle a commencé à appliquer les directives de la réforme arrêtée à la session de l'an dernier. À la Commission du désarmement, nous avons besoin d'un ordre du jour efficace bien centré, et à la Conférence du désarmement, les réformes déjà définies doivent maintenant être poursuivies.

Tout ce que cela signifie, c'est que nous devons tous faire en sorte que cette première année de la troisième Décennie de désarmement des Nations Unies soit l'une des plus grandes réalisations authentiques des Nations Unies dans le domaine du désarmement et de la sécurité. Si un moment doit s'y prêter, c'est bien maintenant.

M. VOLLEBAEK (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous félicite chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de cette importante commission. Je tiens aussi à féliciter les autres membres du Bureau et à vous assurer de l'appui total de la délégation norvégienne dans la conduite de nos débats.

La quarante-cinquième session de l'Assemblée générale se déroule dans le contexte de la première grande crise internationale de l'époque de l'après-guerre froide. La communauté mondiale a répondu avec une unité et une fermeté sans précédent à la brutale invasion iraquienne du Koweït, et ce à juste titre.

M. Vollebaek (Norvège)

Le crime ne doit pas payer, que ce soit dans les relations entre individus ou dans les relations entre Etats. Nous devons chercher une solution pacifique à la crise actuelle sur la base d'une application totale des résolutions du Conseil de sécurité. Toute solution pacifique devra impliquer le retrait iraquien complet du Koweït et la réinstallation des autorités légales de ce pays.

Depuis la session de l'Assemblée générale de l'an dernier, les événements se sont déroulés en Europe à une vitesse étourdissante. Des régimes autoritaires ont été remplacés par des mouvements populaires voués à la démocratie pluraliste, à la primauté du droit et à l'économie de marché. Les démocraties naissantes d'Europe centrale et orientale ont parcouru une longue route en un temps étonnamment court. Elles poursuivent leur campagne de démocratisation avec volonté et courage, souvent dans des circonstances très difficiles. Pour la première fois en une génération, des Européens du continent tout entier sont animés des mêmes aspirations. Une culture démocratique européenne commune prend naissance.

Ce qui se passe sur le continent européen, et même au-delà, peut être attribué en grande partie aux nouvelles politiques du Président Gorbatchev. C'est pour cette raison que je me félicite de l'octroi du prix Nobel de la paix pour 1990 au Président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev. Il a fait une contribution unique au désarmement et à la détente en Europe. En fait, il a, en même temps que les dirigeants des Etats-Unis d'Amérique, changé totalement la nature des relations entre l'Est et l'Ouest. De ce fait, il a apporté une contribution essentielle au processus même de la paix internationale.

L'on est en train de surmonter la pénible division d'après-guerre du continent européen. L'unification allemande a été une grande étape dans cette direction. Le processus d'unification de l'Allemagne a été mené d'une manière qui appelle notre respect et notre admiration. En tenant compte des préoccupations des autres, l'unité allemande est devenue une contribution essentielle à la création d'un nouvel ordre de paix stable et durable pour le continent.

Ces événements positifs sur la scène politique ont été accompagnés de mesures également importantes en ce qui concerne les aspects militaires de la sécurité. Des réalisations considérables ont déjà eu lieu dans le domaine du contrôle des armements, et des percées encore plus spectaculaires sont à notre portée.

Il est clair qu'il faut voir un accord dans le domaine des forces classiques en Europe prévoyant d'importantes réductions d'armements classiques en Europe comme

M. Vollebaek (Norvège)

faisant partie intégrante des fondements de la nouvelle Europe. Il profitera également au reste du monde, minimisant le risque qu'un autre grand conflit ne prenne naissance sur le continent européen. Le temps passe rapidement, mais les progrès réalisés au cours des dernières semaines nous font espérer que le traité sera prêt à la signature au moment du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en novembre.

Un traité bilatéral START entre les Etats-Unis et l'Union soviétique portant sur la réduction des armes stratégiques nucléaires serait une réalisation historique de plus, marquant l'évolution des relations entre l'Est et l'Ouest d'une ère d'affrontement à une ère de coopération. Il est encourageant de noter que les parties ont annoncé leur volonté d'aller de l'avant dans l'intention de mettre au point un traité START dans un proche avenir.

Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste encore à faire. L'Europe laisse derrière elle la confrontation et la rivalité de l'ordre de la guerre froide. Un nouvel ordre de coopération doit venir prendre sa place. Nous sommes maintenant en train d'établir un plan pour de nouvelles structures de coopération entièrement européennes. Il s'agit d'un défi. Edifier la nouvelle Europe est par beaucoup d'aspects aussi difficile que se débarrasser de la vieille Europe.

M. Vollebaek (Norvège)

Il apparaît très clairement que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) devra, avec d'autres institutions existantes telles que l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN) et la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe, jouer un rôle clef dans la nouvelle Europe. La CSCE est seule habilitée à s'acquitter de cette tâche. C'est un processus bien établi de coopération entre les Etats européens et les deux démocraties d'Amérique du Nord. La CSCE constitue par conséquent le cadre qui convient à une association transatlantique pour la démocratie, la paix et la coopération et revêt la même importance dans la nouvelle Europe que dans l'ancienne.

Mais pour que la CSCE soit en mesure de s'acquitter de ces fonctions, elle doit être renforcée et transformée pour passer du stade du processus à celui de cadre institutionnalisé. Le prochain sommet de la CSCE, qui se tiendra à Paris, sera décisif à cet égard. A Paris, des décisions importantes seront prises pour doter la CSCE de nouvelles structures, y compris un mécanisme de consultation politique prévoyant des réunions périodiques au niveau politique, un comité politique, un petit secrétariat et un centre de prévention de crise. Ces institutions conféreront à la CSCE un caractère plus dynamique et lui permettront de répondre plus efficacement aux situations d'urgence et aux conflits susceptibles de surgir entre des Etats participants.

Toutefois, bien que les défis qui se posent aux Etats européens revêtent une importance historique, l'Europe doit veiller à ne pas concentrer toute son attention sur elle-même et rester indifférente aux problèmes et conflits qui sévissent ailleurs. La crise du Golfe nous a rappelé que la stabilité et la prospérité auxquelles nous aspirons tous peuvent être menacées par des événements qui surviennent en dehors de l'Europe. Il n'y a véritablement qu'un seul monde, et l'Europe en fait partie.

Dans le domaine du contrôle des armements multilatéral, la quatrième Conférence d'examen des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) constitue l'événement majeur de ces dernières années. La Norvège considère que le TNP demeure l'accord multilatéral le plus important conclu à ce jour sur le désarmement et la limitation des armements. L'atmosphère positive qui régnait au cours du processus préparatoire à la Conférence d'examen et les réalisations importantes de ces dernières années dans le domaine du désarmement nucléaire nous avaient amenés à penser qu'il était raisonnable d'envisager la mise

M. Vollebaek (Norvège)

au point d'un document final équilibré, de fond et prospectif. Il est donc profondément regrettable que nous n'ayons pu y parvenir. Cela signifie que nous avons laissé passer l'occasion de présenter au monde une évaluation équilibrée des progrès réalisés dans les différents domaines couverts par ce traité. Cela est d'autant plus décevant que les relations entre les deux grandes puissances nucléaires n'ont jamais été meilleures qu'en ce moment et que, pour la première fois, le nombre d'armes nucléaires diminue dans le monde.

En dépit de l'absence d'un document final de consensus, la Conférence d'examen a révélé que la fermeté du soutien en faveur du Traité est la meilleure garantie contre une nouvelle prolifération d'armes nucléaires. Un examen approfondi du fonctionnement du Traité a été entrepris, et un accord a été réalisé sur la plupart du libellé de ce qui aurait pu être un document final très important. Un accord important a été réalisé sur plusieurs mesures destinées à renforcer le régime de non-prolifération, notamment sur l'extension des garanties complètes en tant que condition aux exportations de matériel nucléaire, d'équipement et de technologie, et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a été priée d'examiner ces nouvelles méthodes dans les contrôles de sécurité qu'elle effectue périodiquement, tels que des mesures d'inspection sans préavis. Il est maintenant important que les idées constructives qui ont été exprimées à la Conférence d'examen soient suivies d'effet afin de préparer la voie à une extension du Traité en 1995.

La question d'un traité d'interdiction totale des essais est la pierre d'achoppement qui a empêché la réalisation d'un consensus sur un document final. La réalisation d'une interdiction totale et permanente de tous les essais nucléaires demeure un objectif de désarmement important pour la Norvège. Mon gouvernement est convaincu que la conclusion d'un traité d'interdiction globale des essais nucléaires est essentielle pour enrayer efficacement le développement et la prolifération des armes nucléaires. Nous estimons que cette question est beaucoup mieux traitée dans le cadre de la Conférence du désarmement. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'accord enfin réalisé au mois de juillet dernier sur un mandat attribué à un comité ad hoc sur l'interdiction des essais nucléaires. Conformément à son mandat, le Comité entamera, en tant que première mesure sur la voie de la réalisation d'un traité d'interdiction des essais nucléaires, un travail de fond sur les questions spécifiques et connexes relatives à l'interdiction des essais nucléaires, y compris la structure et la portée ainsi que la vérification et le

M. Vollebaek (Norvège)

respect du traité. Nous espérons que le Comité sera rétabli au début de la session de la Conférence, en 1991.

Nous nous félicitons de la signature des Protocoles de vérification au Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et au Traité sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques. Nous sommes convaincus qu'une ratification des traités et de leurs protocoles interviendra rapidement pour permettre ainsi aux deux parties d'engager des pourparlers sur les nouvelles contraintes dont seront assortis les essais.

Qu'il me soit permis de souligner que mon gouvernement est très préoccupé par les risques que comportent les essais nucléaires souterrains eu égard à la santé et à l'environnement, notamment dans des environnements vulnérables tels que l'Arctique. Nous estimons que c'est là une raison supplémentaire pour mettre un terme à toutes les explosions nucléaires. Nous disposons de preuves irréfutables relatives aux effets transfrontières des essais nucléaires, qui se manifestent par une augmentation de la radioactivité bien au-delà des sites où sont effectués les essais. Le risque d'accidents liés aux essais s'ajoute à l'inquiétude éprouvée par des pays tiers. Nous devons insister pour que les puissances nucléaires accordent une attention particulière aux mesures de sécurité dans le domaine de l'environnement, y compris le contrôle de toutes les émanations et fuites radioactives.

C'est pourquoi la Norvège et les autres pays nordiques ont exprimé leurs sérieuses préoccupations face aux projets des Soviétiques d'effectuer désormais tous leurs essais nucléaires à Novaya Zemlya, dans l'Arctique. Nous avons clairement fait connaître nos vues et nous espérons vivement que l'Union soviétique en tiendra compte et s'abstiendra de mettre en oeuvre tout projet dans ce sens.

Un système de vérification efficace revêt la plus haute importance dans tout accord de désarmement et de contrôle des armements international. La coopération internationale sur l'échange et l'analyse de données sismiques devrait constituer l'une des conditions préalables à un système de contrôle approprié du respect d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Norvège a participé activement aux efforts déployés par le Groupe d'experts scientifiques de la Conférence du désarmement afin de mettre au point un système de sismologie globale destiné à compléter les mesures de vérification d'un traité d'interdiction globale des essais. Nous estimons que les problèmes de vérification qui subsistent peuvent être résolus.

M. Vollebaek (Norvège)

La Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais aura lieu au début de l'année prochaine. La Norvège y participera. Nous estimons que l'un des principaux objectifs devra consister à relancer les travaux sur la question relative à l'interdiction des essais dans le cadre de la Conférence du désarmement.

Le conflit Iraq-Koweït montre combien il est urgent d'accorder, dans notre ordre du jour, la plus haute priorité à la réalisation d'une interdiction globale complète et effectivement vérifiable des armes chimiques.

Bien qu'un travail important ait été réalisé cette année au cours des négociations à la Conférence du désarmement, sous la présidence avisée de l'Ambassadeur Carl-Magnus Hyltenius, de Suède, aucun progrès décisif n'a été enregistré. Très peu de progrès ont été réalisés en 1990 sur les questions clefs faisant l'objet de négociations. Ceci s'applique par exemple à des questions cruciales telles que le droit de toute partie de demander une inspection à tout moment et où que ce soit à l'intérieur des frontières d'un Etat partie quel qu'il soit. Ce droit est un élément fondamental du régime de vérification de la prochaine convention sur les armes chimiques destiné à garantir l'efficacité de la vérification et la sécurité de tous les Etats.

En outre, il est essentiel que tous les pays détenteurs d'armes chimiques suivent l'exemple donné par les Etats-Unis et l'Union soviétique et interviennent dans ce sens. Tous les Etats dotés d'armes chimiques devraient fournir des informations sur l'emplacement, la composition et l'importance de leurs stocks. Cela constituerait par ailleurs une mesure importante propre à accroître la confiance et un préalable à l'adhésion universelle à la Convention. De plus, tous les pays non détenteurs d'armes chimiques devraient également faire des déclarations à cet effet. La Norvège, quant à elle, a déclaré qu'elle ne dispose pas d'armes chimiques, et que des armes de ce type ne seront pas placées sur son territoire.

M. Vollebaek (Norvège)

Il est temps que la communauté internationale fasse tous les efforts possibles pour que la menace des armes chimiques disparaisse à tout jamais. Une percée prochaine à la Conférence sur le désarmement est la condition préalable pour atteindre cet objectif. Des efforts intensifiés sont maintenant nécessaires à la table de Conférence.

Le rôle de l'ONU a pris de l'importance depuis quelques années. L'attitude déterminée du Conseil de sécurité face à la crise du Golfe a donné à notre organisation une plus grande influence et un nouveau prestige. Nous devons veiller à ce que le désarmement multilatéral, et particulièrement les travaux de cette prestigieuse Commission, ne prennent pas de retard.

Il existe de grandes possibilités d'amélioration qui rendront plus pertinents les efforts de désarmement de l'ONU et leur donneront plus de poids. Des progrès ont été accomplis au sein de cette commission et, à en juger d'après l'expérience de la Commission du désarmement, on pourrait faire davantage en recourant à des méthodes rationnelles.

Pour de nombreux petits pays, la Première Commission est la seule tribune où les questions relatives au désarmement multilatéral peuvent être examinées avec leur participation active. Ce droit ne doit pas être limité, mais tous les pays devraient agir en ouvrant l'oeil sur la façon la plus efficace et la plus rationnelle d'atteindre nos objectifs. Aucune rationalisation ne doit signifier une limitation quelconque du droit des membres de soumettre de nouveaux projets de résolution.

Nous appuyons votre initiative, Monsieur le Président, en vue d'explorer les possibilités de rationalisation des travaux de la Première Commission. Nous prendrons part aux consultations officieuses sous votre direction et espérons que ces efforts aboutiront à une plus grande efficacité de nos travaux.

Le Gouvernement norvégien attache la plus grande importance aux efforts de désarmement multilatéral. Nous faisons face à des menaces qui nécessitent des solutions globales. Cette commission devrait prendre l'initiative d'élaborer les plans d'action pour l'avenir. De plus, le nouvel esprit de coopération internationale ouvre de prometteuses perspectives de progrès. Pour que les Nations Unies relèvent les nouveaux défis de façon constructive, il est vital que nous nous efforcions d'atteindre une compréhension commune de l'interdépendance entre la sécurité, les données économiques et les dimensions écologiques. Dans le

M. Vollebaek (Norvège)

domaine du désarmement, des progrès vers la réalisation d'accords ayant réciproquement force obligatoire libéreraient des ressources qui pourraient être utilisées dans les domaines de l'environnement et du développement.

Mon pays est prêt à assumer sa part des travaux à venir. Nous avons déjà participé depuis des années aux travaux de la Conférence du désarmement, à titre d'observateur actif, notamment en lui soumettant des rapports de recherche annuels présentant un intérêt direct pour les travaux de la Conférence. Notre recherche s'est concentrée sur d'importants aspects de la vérification de prétendues utilisations d'armes chimiques et sur la vérification sismographique d'une interdiction des essais nucléaires. Nous espérons qu'il sera possible à la Norvège, en tant que pays occidental dont la candidature a été approuvée, de devenir en 1991 membre à part entière de la Conférence. Il est grand temps d'appliquer la décision d'augmenter le nombre des membres participant à la Conférence. Nous sommes prêts pour notre part, à faire appel aux ressources nécessaires pour nous permettre de nous acquitter de toutes les responsabilités que comporte le statut de membre à part entière.

M. MORRIS (Australie) (interprétation de l'anglais) : Dans le cadre de l'examen actuel de l'avenir du désarmement, du contrôle des armements et de la sécurité dans les années 90, nous devons aussi tenir compte des événements extraordinaires de l'an dernier qui ont contribué à dessiner cet avenir sous un jour tellement différent de ce que nous avons pensé.

Nous avons été témoins de la spectaculaire transformation de la scène internationale avec toutes les conséquences qui en découlent pour le désarmement et l'ordre mondial.

Mais ce n'est pas seulement la disparition de la bipolarité de l'ère de l'après-guerre qui est importante. En termes plus humains, c'est la réalisation des aspirations, voire des rêves, des peuples de l'Europe de l'Est, dont le symbole le plus frappant a été l'unification de l'Allemagne, le 3 octobre dernier. Tous les récents événements ne sont toutefois pas aussi réjouissants. Les rêves du peuple koweïtien ont été transformés en cauchemars par l'invasion illégale de son pays par l'Iraq.

J'ai parlé du nouvel équilibre de puissance entre l'Est et l'Ouest comme d'un symbole d'espoir. Cependant, il est malheureusement exact qu'un plus grand déséquilibre de puissance continue à affliger le monde : le déséquilibre entre le

M. Morris (Australie)

Nord et le Sud. Beaucoup craignent, à mesure que s'estompe le conflit Est-Ouest, que le fossé entre le Nord et le Sud ne devienne le facteur dominant des relations internationales. Dans son livre récemment publié et intitulé Power Shift: Knowledge, Wealth and Violence at the Edge of the Twenty-first Century, Alvin Toffler affirme que, si l'on ne met pas au point de nouvelles stratégies la coupure sera entre ceux qui vont de l'avant et ceux qui marquent le pas. Autrement dit, il y aura un écart croissant entre les économies les plus développées et les moins développées. Les dangers que comporte un tel déséquilibre ne sont que trop évidents. L'incertitude économique peut engendrer le recours à la force. Avec une érosion de la force économique et une montée consécutive de l'opposition et de l'instabilité politiques, il arrive encore trop fréquemment que les pays font ce que les dirigeants ont fait depuis que l'Etat-nation existe : recourir à la forme de pouvoir la plus primitive, c'est-à-dire la force militaire.

Le risque de laisser s'élargir le fossé économique n'est donc que trop évident. Déjà trop de pays, y compris ceux qui sont le moins en état de se le permettre, détournent les rares ressources accordées à la santé, à l'éducation, au progrès social et au développement des infrastructures pour les consacrer à l'acquisition d'armes de plus en plus perfectionnées et destructrices. Certains cherchent même à développer des armes de destruction massive.

Il est déjà affligeant de constater que les pays possédant actuellement des armes de destruction massive ne s'en sont toujours pas débarrassés. Mais un monde où les armes nucléaires, chimiques et biologiques seraient entre les mains d'un plus grand nombre de pays, en particulier dans des régions où règne la tension, deviendrait encore plus dangereux et menaçant. C'est ainsi qu'à l'aube des années 90, en particulier dans le domaine du désarmement, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de faire disparaître les causes, tant politiques qu'économiques, qui sont à l'origine des agressions militaires et qui entraînent l'accroissement des forces et l'accumulation des armements.

L'ONU a décidé que l'élimination des armes nucléaires était une priorité en matière de désarmement. L'Australie se réjouit des progrès enregistrés dans ce domaine, en particulier dans le cadre des négociations actuelles sur la réduction des armes stratégiques (START). Néanmoins, le volume actuel des armes nucléaires demeure exagérément élevé.

M. Morris (Australie)

Il en sera encore ainsi même après que les réductions envisagées auront été effectuées. C'est pourquoi l'Australie, tout en reconnaissant que la réduction du nombre des arsenaux nucléaires est un processus nécessairement lent et complexe, est convaincue qu'il faut faire davantage de progrès durant la décennie menant au XXI^e siècle.

Indissolublement liée au désarmement nucléaire est la nécessité de conclure un traité d'interdiction complète des essais qui interdirait à tous les Etats, de se livrer à des essais d'armes nucléaires en quelque endroit que ce soit et pour toujours. Nous avons de la peine à admettre la poursuite des essais à un moment où les armes nucléaires sont détruites par leurs détenteurs et où croît encore la menace de voir d'autres Etats liminaux en acquérir la technologie.

Avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie appuiera de nouveau à la Première Commission un projet de résolution intitulé "Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires". Nous espérons que ce projet de résolution, qui appuiera les travaux actuels de la Conférence du désarmement, permettra de conclure le plus rapidement possible un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Même si l'Australie continue de croire que la Conférence du désarmement, en tant que seul organe chargé des négociations sur le désarmement multilatéral, est le lieu approprié pour mener des négociations sur une interdiction complète des essais nucléaires, elle comprend néanmoins la frustration causée par le fait que la Conférence n'a réalisé aucun progrès jusqu'ici, ce qui a incité certains Etats à proposer l'application d'une interdiction complète des essais en recourant à une autre méthode, c'est-à-dire en modifiant le Traité actuel d'interdiction partielle des essais nucléaires. L'Australie appuie l'appel lancé en faveur de la conclusion rapide d'un traité d'interdiction complète des essais, tout en sachant que les participants à la Conférence exprimeront des opinions totalement divergentes. Nous sommes néanmoins convaincus que des efforts valables pour aider à préparer un traité d'interdiction complète des essais peuvent être faits à la Conférence, et nous participerons activement à ces efforts.

Comme je l'ai dit précédemment, la technologie est une arme à double tranchant qui peut être utilisée pour le développement économique ou pour l'élaboration d'armes toujours plus puissantes. Dans les années 90, tout en veillant à ce que tous aient accès au progrès technologique, les Etats ne doivent cependant pas permettre, unilatéralement ou multilatéralement, qu'un Etat quelconque puisse détourner la technologie à des fins destructrices.

M. Morris (Australie)

Dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la communauté internationale cherchait pour la première fois à contrôler les effets destructeurs d'une technique, tout en maintenant disponibles ses utilisations pacifiques. Dans le TNP, un pas a été fait de façon délibérée pour modifier la tendance historique consistant à toujours affecter les nouvelles techniques à des buts militaires. Le TNP était la déclaration courageuse de l'engagement à construire un avenir meilleur. Ce traité continue de se voir réserver un rôle vital en tant qu'élément permanent du cadre de la sécurité internationale.

Dans les années 90, il nous faudra prendre d'autres mesures audacieuses. Les changements essentiels survenus dans l'ordre international nous permettent de mieux protéger le monde contre la menace des armes nucléaires et autres formes de prolifération que ce ne fût jamais le cas depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Pour l'Australie, dans les années 90, la priorité la plus urgente est la conclusion à la Conférence du désarmement d'une convention globale sur les armes chimiques. Trop souvent, au cours de ces dernières années, le monde s'est vu rappeler le spectre hideux des armes chimiques. De nombreuses années de travail à la Conférence du désarmement ont permis la mise en place d'un cadre solide qui devrait faciliter la conclusion d'une convention globale sur les armes chimiques, et nous avons maintenant l'occasion, l'obligation même, de faire aboutir ces négociations. L'Australie accorde la plus haute priorité à la prompte conclusion de la Convention, et continuera de déployer des efforts intensifs et constructifs à la Conférence du désarmement et de prendre diverses mesures pratiques pour faciliter la réalisation de ce but. Actuellement, nous sommes convaincus qu'il est de toute urgence de prendre un engagement politique énergique et c'est dans cet esprit que notre ministre des affaires étrangères, le sénateur Evans, a joint sa voix aux appels grandissants en faveur d'une réunion au niveau ministériel au cours de l'année prochaine. Nous prions instamment tous les pays de relever le défi de cette tâche, complexe certes, mais absolument nécessaire.

Les mesures de non-prolifération qui limitent le transfert des techniques aux pays qui ne les possèdent pas peuvent parfois provoquer ressentiments et malentendus. Ceci provient de ce que je disais plus haut, concernant la nécessité absolue que constitue la technique pour le développement des économies.

M. Morris (Australie)

Ces ressentiments découlent partiellement de l'impression ressentie que certains estiment qu'il est tout à fait normal que des pays possèdent divers systèmes d'armes tandis que d'autres en sont privés. Mais n'exagérons pas ces inquiétudes. L'Australie participe à plusieurs régimes de non-prolifération, dont le plus important est le TNP en vertu duquel l'Australie s'est engagée à ne pas acquérir d'armes nucléaires. L'Australie joue également un rôle central dans le Groupe Australie, qui cherche à contrôler les exportations de certains produits chimiques et techniques chimiques sensibles. Tout récemment, nous nous sommes joints au régime de contrôle des techniques des missiles. Néanmoins, la position de l'Australie est très claire. Nous ne voyons pas là des moyens d'empêcher le transfert des techniques nécessaires vers d'autres Etats; nous y voyons des mesures intérimaires, en attendant la conclusion d'accords de désarmement. La non-prolifération nucléaire ne remplace pas le désarmement nucléaire. Les contrôles d'exportation de produits chimiques ne remplacent pas une convention globale et vérifiable sur les armes chimiques. Les contrôles appliqués aux techniques des missiles ne remplacent pas l'élimination des causes de tension qui conduisent à l'acquisition de missiles.

Au cours des 10 prochaines années, malgré le nouveau visage et la nouvelle volonté des Nations Unies, il est probable que les tensions régionales persisteront et que, malheureusement, des conflits régionaux éclateront.

Les dangers auxquels s'exposent les pays qui consacrent des capitaux trop importants aux dépenses en armes ont déjà été soulignés, de même que la possibilité que la spirale descendante de la stagnation économique, renforcée par de telles dépenses, n'accroisse les chances du recours à la force. Il est donc impératif que les Etats fassent preuve de retenue dans le transfert des armements et que de tels transferts soient faits de manière ouverte et transparente.

Faire disparaître les sources des tensions politiques et économiques qui conduisent à l'instabilité n'est pas chose facile et ne le sera pas davantage dans les années à venir, à mesure que les régions gagneront en fluidité dans leur environnement stratégique à la suite de la disparition de la polarisation Est-Ouest.

La prévention des conflits régionaux sera renforcée par la médiation et par les efforts d'établissement et de maintien de la paix des Nations Unies. Elle sera également renforcée par la mise au point d'accords régionaux qui pourraient

M. Morris (Australie)

comprendre des processus de développement qui, un jour, pourraient se transformer en cadres précis pour l'instauration de mesures destinées à rétablir la confiance et pour la prise de mesures propres à traiter et à résoudre les problèmes de sécurité.

L'événement le plus intéressant en matière de sécurité régionale au cours de l'année écoulée a été l'intérêt rapidement croissant ressenti dans l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique concernant l'instauration de dialogues plus systématiques sur les questions de sécurité. Il se peut que par la suite, dans ce processus ou ce dialogue, il soit opportun d'adopter telle ou telle forme ou telle ou telle structure donnée. Mais à ce stade, il est nécessaire de s'engager dans de meilleurs processus de dialogue et de rechercher de nouvelles méthodes de coopération entre pays de la région de l'Asie et du Pacifique. La mise en place de ces processus fournira la base sur laquelle les pays de la région pourront ensemble entamer un dialogue quant aux préoccupations de sécurité de la région.

A l'approche du XXI^e siècle, de nombreux défis nous attendent. La manière d'en venir à bout déterminera si nous aurons un monde de divisions, de violence et de changements accrus pour tous ou si nous aurons un monde différent, plus sûr et plus pacifique.

Le rêve de créer un monde dans lequel un niveau de vie convenable, la paix et la justice sociale triompheront - le rêve proclamé dans la Charte des Nations Unies - est aussi noble et aussi généralement partagé que jamais. Ce monde ne peut s'édifier sur les anciennes bases de violence, d'armements et de guerre.

Une occasion historique de réaliser nos rêves nous attend, si nous agissons de façon à le mériter.

Selon les paroles du récent lauréat du prix Nobel, Octavio Paz :

"Lorsque l'histoire dort, elle s'exprime en rêves : sur le front du peuple endormi, le poème est une constellation de sang. Lorsque l'histoire se réveille, l'image devient acte, le poème devient réalité : la poésie devient action.

Méritez votre rêve."

Mme URIBE de LOZANO (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, j'aimerais saisir cette occasion pour vous adresser les félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de la Première Commission. Votre élection reflète clairement la haute estime et la confiance absolue que nous

Mme Uribe de Lozano (Colombie)

avons tous en vous. Nous tenons aussi à féliciter les autres membres du Bureau et à les assurer de notre pleine coopération dans la tâche que nous avons à entreprendre.

Les efforts déployés pour enrayer la course aux armements, en particulier la course aux armes nucléaires, ont une longue histoire aux Nations Unies. En 1990, alors que nous entamons ce que nous avons appelé la troisième Décennie pour le désarmement, nous croyons opportun de rappeler les dispositions du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui s'est tenue en 1978 :

"... L'arrêt de la course aux armements et le désarmement véritable sont des tâches qui revêtent la plus haute importance et la plus grande urgence. Ce défi historique doit être relevé aussi bien pour protéger les intérêts économiques et politiques de toutes les nations et de tous les peuples du monde que pour leur assurer une sécurité véritable et un avenir pacifique.

Si l'on n'y fait pas obstacle dans tous les domaines, la poursuite de la course aux armements fera peser une menace de plus en plus lourde sur la paix et la sécurité internationales, voire sur la survie même de l'humanité. La constitution de stocks d'armements tant nucléaires que classiques risque de compromettre les efforts visant à la réalisation des objectifs de développement, de faire obstacle à l'instauration d'un nouvel ordre économique international et d'empêcher la solution d'autres problèmes vitaux auxquels l'humanité doit faire face." (S-10/2, par. 1 et 2)

Douze années se sont écoulées depuis l'adoption de ce document historique. Mais le but des Nations Unies reste la création d'un monde juste et pacifique dans lequel les différends seraient résolus par les négociations et non par le recours aux armes.

Mme Uribe de Lozano (Colombie)

De toute évidence, l'attitude des Etats vis-à-vis de la course aux armements peut soit aboutir à cet objectif, soit nous empêcher de l'atteindre. Le maintien d'une capacité défensive raisonnable peut sembler un objectif légitime, mais encourager la course aux armements et exacerber les tensions peut conduire à des conflits armés et même à une guerre mondiale dans laquelle il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus.

La quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a pris fin il y a quelques jours. Malgré les efforts des participants, aucun accord n'a pu être conclu en vue d'une déclaration finale, et cette situation est inquiétante quant à l'avenir du Traité et à son application au-delà de 1995.

Cette conférence a offert aux Etats parties au Traité l'occasion exceptionnelle de fortifier leur engagement à renforcer les obstacles visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et la course aux armements nucléaires en général. Néanmoins, le renforcement du Traité exige le respect complet des obligations qu'il comporte, tant de la part des Etats dotés d'armes nucléaires que de la part de ceux qui n'en possèdent pas. Malheureusement, la réalité nous oblige à envisager avec un certain pessimisme la possibilité d'un système qui empêcherait à la fois la prolifération horizontale et la prolifération verticale des armes nucléaires.

Bien que certaines mesures aient été prises dans la bonne direction, il existe aujourd'hui davantage d'ogives nucléaires dans le monde qu'à l'époque où fut adopté le Traité sur la non-prolifération. Nonobstant les résultats du futur traité sur la réduction des armes stratégiques (START), les deux superpuissances ne possèdent encore pas moins de 30 000 ogives nucléaires qui ne cessent d'être perfectionnées. Depuis 1968, un nombre croissant de pays ont acquis la capacité de fabriquer des armes nucléaires, et certains d'entre eux sont hostiles à l'idée de soumettre leurs installations nucléaires aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Par ailleurs, le processus de non-prolifération restera incomplet tant qu'il ne reposera pas sur une interdiction totale des essais nucléaires, et, comme chacun sait, la rhétorique des puissances nucléaires s'abstient de mentionner cet objectif.

Mme Uribe de Lozano (Colombie)

Le principe de l'universalité des Nations Unies a une grande valeur pratique dans de nombreux contextes, et en particulier dans celui du désarmement. L'état d'esprit qui prévalait à l'époque où fut négocié le Traité sur la non-prolifération montrait clairement que le principe de l'universalité est un élément fondamental du système mis au point, lequel était conçu pour réunir tous les Etats en vue de prévenir la prolifération des armes nucléaires. Notre délégation demande instamment qu'un nouvel effort soit fait pour que tous les Etats non encore parties au Traité, qu'il s'agisse ou non d'Etats possédant des armes nucléaires, y adhèrent le plus vite possible, afin de dissiper les doutes et les difficultés qui continuent d'entourer ce traité.

La fin de la guerre froide et la fin de la confrontation bipolaire entre les superpuissances avaient fait naître l'espoir que de nouvelles relations s'instaureraient entre les Etats, grâce auxquelles disparaîtrait le spectre des conflits régionaux. Cependant, une fois de plus, les événements ont empêché nos prédictions et nos désirs de se réaliser.

Il est indéniable que l'attaque de l'Iraq contre son voisin le Koweït a surpris un monde qui ne s'attendait pas à une nouvelle aventure militaire alors que régnait un nouvel esprit de détente. Faut-il douter que cette nouvelle aventure militaire ait été inspirée par le frénétique commerce des armes dû à l'augmentation des prix du pétrole, et qui a eu pour effet d'amener dans cette région une énorme quantité de machines de guerre toujours plus sophistiquées? Faut-il être surpris qu'une crise se soit déclarée dans une zone qui fut pendant 15 ans un véritable paradis pour les marchands d'armes de toutes sortes, marchands qui ont soutenu la guerre de huit ans entre l'Iran et l'Iraq et ont encouragé les attitudes agressives qui ont entraîné une folle course aux armements dans cette région? Les pays qui fournirent de telles armes ont-ils jamais pensé qu'ils aggravaient une situation déjà explosive et tendue?

Rien ne peut justifier un acte d'agression. Pourtant, le monde est malheureusement victime, aujourd'hui, de sa propre création : la militarisation de ses sociétés. Comme l'a déclaré M. Yasushi Akasaki, Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement :

"La générosité des fournisseurs a permis aux bénéficiaires d'opter, en ce qui concerne le règlement de leurs différends régionaux, pour des solutions militaires plutôt que pour des solutions pacifiques."

Mme Uribe de Lozano (Colombie)

Ce qui est arrivé jusqu'à maintenant - même si la guerre n'a pas encore éclaté - est suffisant pour nous donner à réfléchir, pour nous assagir et pour nous faire envisager les changements auxquels il nous faut nécessairement procéder, si nous voulons réellement mettre un frein à la fabrication et au commerce éhontés des armes, et en finir avec la mentalité mercantile qui a encouragé la présente situation.

L'histoire contemporaine serait très différente si, au lieu d'une course aux armements, nous avions choisi la voie du développement et tenté de donner aux peuples du monde un niveau de vie conforme à leurs aspirations en matière de paix et de progrès. Cependant, nous sommes en train de subir les contre-coups de la guerre froide, qui ne fut pas un épisode héroïque, mais plutôt une longue période de temps gaspillé en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie, une période qui a conduit à la situation que nous connaissons maintenant : le monde devenu otage d'armes mortelles et dominé par une paranoïa qui oppose une partie de l'humanité à l'autre.

Malheureusement, il existe encore des ennemis pour justifier la course aux armements et le recours à la guerre. Aujourd'hui, prenant la parole au Siège des Nations Unies, nous disons aux instigateurs de nouvelles guerres : l'humanité vous tiendra responsables de la menace d'une catastrophe militaire qui sera 1 000 fois pire que tout ce qu'a connu le monde auparavant.

La nécessité du désarmement se fait sentir de façon particulièrement urgente aujourd'hui, alors que la sécurité internationale est menacée de façon aussi flagrante. S'il fallait tirer un enseignement de la présente crise, ce serait que l'accumulation incessante des armes asservit et corrompt la société, et que la paix n'existera pas tant que les hommes ne montreront pas leur détermination de ne plus recourir à la guerre et à la violence pour régler les questions vitales.

Nonobstant la menace d'une guerre imminente, certains pays fabricants d'armes ne sont que trop réticents à laisser passer une occasion de gagner de l'argent ou d'exploiter leurs querelles ou leurs idéologies - ou de rembourser certaines faveurs en vendant leur matériel de guerre, tout en sachant que cette façon d'agir favorise la course aux armements et l'escalade dans les situations de conflits graves.

Mme Uribe de Lozano (Colombie)

Depuis un certain temps maintenant, la Colombie ne cesse de dire que tant que la guerre sera une affaire juteuse, il n'y aura pas de paix. Ce n'est que lorsque les gouvernements auront la sagesse et le courage de comprendre que les vastes ressources investies dans les armements peuvent, en étant allouées de façon adéquates, résoudre les problèmes de logement, de santé, d'éducation et même de sécurité, qu'il y aura une chance de mettre fin à la violence là où elle sévit et que la paix ne régnera que si l'orgueil déplacé et la force arrogante sont mis de côté.

En tant que participants au Groupe d'experts gouvernementaux chargé de la question des transferts internationaux d'armes, nous continuerons d'insister sur les effets nuisibles de telles activités, aujourd'hui particulièrement évidents et irréfutables. Nous continuerons à demander avec insistance que l'on adopte une ligne de conduite internationale qui permettrait d'éliminer le commerce incontrôlé des armes, et nous lutterons pour mettre un terme à la course aux armements et pour faire en sorte qu'elle cesse d'empoisonner la vie de nos peuples.

Pour l'humanité, aujourd'hui, la paix doit être considérée comme un instrument de conscience, un merveilleux instrument pour réaliser le bien-être de tous les hommes et de toutes les sociétés - en fait, la paix doit être une passion dévorante.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Il n'y a pas d'autres noms inscrits sur la liste des orateurs pour la séance de cet après-midi. Cependant, un représentant souhaite prendre la parole pour exercer son droit de réponse.

Avant de lui donner la parole, je voudrais attirer l'attention de la Commission sur les décisions suivantes de l'Assemblée générale. Les délégations doivent exercer leur droit de réponse à la fin de la journée quand deux séances ont été prévues pour cette journée et qu'elles sont consacrées à l'examen du même point. Le nombre des interventions au titre du droit de réponse pour une délégation lors d'une séance donnée est limité à deux. La première intervention au titre du droit de réponse d'une délégation, quel que soit le point, lors d'une séance donnée est limitée à dix minutes, et la seconde intervention est limitée à cinq minutes.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq, qui souhaite exercer son droit de réponse.

M. MALIK (Iraq) (interprétation de l'arabe) : Comme c'est la première fois que je prends la parole devant cette commission, je tiens à vous féliciter vous-même, Monsieur le Président, et les membres du bureau au nom de la délégation iraquienne à l'occasion de votre accession à ce poste où vous avez la charge de diriger les travaux de la Commission. Je tiens également à dire que la délégation iraquienne est entièrement disposée à coopérer avec vous.

Je souhaite présenter les observations suivantes de ma délégation au titre de l'exercice du droit de réponse à la déclaration faite ici ce matin par le représentant des Etats-Unis d'Amérique.

En parlant de la vraie paix à laquelle il aspire, le représentant des Etats-Unis semble oublier que l'énorme rassemblement sans précédent de troupes américaines dans la région du Golfe, constitue une grave menace à la paix et à la sécurité dans la région et une menace directe à la sécurité et à la souveraineté de l'Iraq.

Deuxièmement, si le représentant des Etats-Unis tient vraiment à la sécurité de la population de la région, comme il l'affirme, et s'il souhaite réellement la paix, alors l'initiative de paix du Président de la République iraquienne, M. Saddam Hussein, constitue la manière juste et réaliste de régler tous les problèmes de la région. Il s'agit d'une initiative sincère destinée à éviter à la région les horreurs d'une guerre catastrophique.

M. Malik (Iraq)

Troisièmement, le représentant des Etats-Unis a versé beaucoup de larmes en parlant des armes chimiques. Mais il a oublié de dire, une fois de plus, que lors de la rencontre entre le Président iraquien et la délégation du Congrès des Etats-Unis dirigée par le sénateur Dole, l'Iraq s'est déclaré prêt à créer une zone exempte de toute arme de destruction massive, y compris les armes nucléaires, que ne possède qu'une seule puissance, parallèlement aux armes chimiques. En outre, la Conférence au sommet arabe, tenue à Bagdad en mai dernier, a fait sien cet objectif et a défini les modalités pour l'atteindre.

Quatrièmement, le représentant des Etats-Unis a affirmé que son pays oeuvre pour le succès des efforts de désarmement. Ces affirmations dissimulent cependant un processus de réarmement qualitatif, par lequel les Etats-Unis se débarrassent d'armes obsolètes d'une capacité limitée pour les remplacer par des armes plus modernes de grande capacité. En voici la preuve : l'accroissement des fonds affectés à l'initiative de défense stratégique, l'accroissement du budget militaire des Etats-Unis, et l'accroissement de la production nationale d'armes de pointe. En outre, ce sont les Etats-Unis qui ont empêché qu'un consensus soit réalisé à la quatrième Conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en persistant à vouloir poursuivre les essais d'armes nucléaires.

Cinquièmement et pour conclure, je dois dénoncer la façon dont le représentant des Etats-Unis a parlé, à la fin de sa déclaration, de l'ordre mondial après la guerre froide. Ses paroles montrent clairement que les Etats-Unis entendent devenir l'unique chef de file d'une approche impérialiste qui nous ramène au début du XXe siècle. L'Iraq ne cédera pas à la menace des Etats-Unis et ne permettra pas que cette approche agressive passe par l'Iraq.

La séance est levée à 16 h 40.